

## CTSD de l'Aude, 2 février 2022

## **Déclaration liminaire du SNALC**

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous allons aujourd'hui devoir nous prononcer au sujet de l'organisation de la rentrée 2022 pour les collèges, précisément au moment où l'on constate les insuffisances de l'organisation de la rentrée 2021.

Alors le SNALC est aujourd'hui rempli d'espoir : c'est maintenant que nous allons pouvoir anticiper de futures situations délicates et empêcher que nos difficultés actuelles ne perdurent...

Sur le papier, la répartition de la dotation pour les collèges est tout à fait bien répartie.

Vous nous expliquerez dans un instant que tout commence par une baisse démographique de 91 élèves, qui tout à fait logiquement conduit à fermer 3 classes, et que 3 classes sur 28 collèges ce n'est pas grand-chose.

Vous nous direz aussi sans aucun doute que ce que nous devons évaluer aujourd'hui ce n'est pas la dotation mais sa répartition. Justement, répartie sur les 28 collèges, cette fermeture de 3 classes c'est en fait la fermeture de 8 classes mal compensée par l'ouverture de 5 classes. Et nous voilà au cœur de la discussion : non seulement on ferme 8 classes, mais on n'en ouvre pas suffisamment. Conséquence : de nombreuses classes vont être surchargées cette année encore, alors que l'épidémie a appris à ceux qui l'ignoraient encore, que l'on a besoin d'espace pour bien travailler.

Le SNALC ne cautionne pas le seuil choisi de 30 élèves par classe, il est bien trop élevé. Les classes à 30 élèves, qui étaient exceptionnelles auparavant, sont devenues peu à peu habituelles. Voilà ce qui attend nos collègues du collège de Chalabre en 6°, de Jules Ferry en 4°, de Sigean en 3°, de Blaise d'Auriol en 3°. Et puis pensons également aux collègues qui vont accueillir non pas 30 élèves mais 29, ce qui revient au même : au collège de Capendu en 6° et 4°, à André Chénier en 4°, à Coursan en 6°, au collège Cité en 4° et 3°, à Montesquieu en 6°, au collège de Fontanilles en 6°. C'est bel et bien un tiers de nos collèges audois qui vont devoir serrer les dents, en espérant que les 3° à 30 partent vite, et que les 6° arrivent finalement moins nombreux que prévus (quelle tristesse qu'une école qui espère ne pas voir arriver d'élèves...). Les collèges REP, dont le seuil est à 25, ne sont pas non

plus épargnés par les savants calculs économiques : 24,2 élèves par classe en 4<sup>e</sup> à Brassens, 24,4 en 5<sup>e</sup> à Jules Verne. Autant dire que ces classes seront remplies au maximum, parce que dans la réalité 0,2 élève c'est bel et bien un élève.

Permettez-nous de témoigner de ce que nous avons vécu ces derniers temps. Nos classes se sont vidées. Et nous avons bien vu que les conditions de travail pour les 20 élèves qui restaient étaient bien meilleures que lorsqu'ils étaient perdus dans la classe à 30...Nous nous refusons à devoir attendre qu'une épidémie décime les rangs de nos élèves pour enseigner enfin devant des effectifs acceptables!

Enseigner devant 30 élèves demande aux enseignants beaucoup d'énergie, d'engagement, de créativité. Or l'engagement de nos collègues tout au long de l'épidémie a accéléré l'usure de leurs forces. Pourquoi le système, qui se veut économique, efficace, ne tient-il pas compte de cette donnée essentielle, que si les professeurs flanchent, il n'y aura plus d'école ? Pour le SNALC, c'est tout simple : il faut aider les professeurs à tenir pour que l'école tienne.

C'est là que vous nous expliquerez sans doute que les effectifs ne sont pas une question pertinente, et que l'important est d'offrir un enseignement de qualité, adapté aux besoins de chaque élève, en un mot que l'important c'est de savoir diversifier.

Or c'est justement la répartition des moyens pour les collèges qui permet ou empêche de diversifier les initiatives pédagogiques. Nous ne voyons pas ici quels dispositifs pédagogiques vont être créés ou supprimés grâce à la répartition sur laquelle nous devons nous prononcer. A ce qu'il semble, alors qu'il serait urgent de mettre en place de nombreux dispositifs d'aide pour remédier aux lacunes accumulées depuis trois années scolaires assez chaotiques, aucune rallonge n'a été prévue pour 2022.

Les élèves, qui seront précisément les fameux 3° à 30 par classe, sont bien pour rappel ceux de la « génération sacrifiée » : année de 6° tronquée par le premier confinement, année de 5° sans dispositif réel de rattrapage du temps perdu et reconfinement appelé prolongation de vacances, année de 4° amputée par les absences des élèves ou de leurs professeurs et par la panique dans les établissements. Si les cotons tige dans le nez sont censés remédier aux problèmes de fermetures de classes, ils ne nous aident pas à remédier aux difficultés scolaires de nos élèves. C'est à cette génération-là qu'une Education Nationale exigeante devrait pouvoir offrir l'an prochain des compensations.

En réalité, comme d'habitude malheureusement, les dispositifs de dédoublements, de groupes à effectif réduit, de classes innovantes, les options, sont tous en concurrence et nos collègues en viennent à devoir choisir entre proposer un enseignement de qualité à leurs élèves ou y renoncer pour éviter à l'un de leurs collègues de perdre son poste. Exemple : un cours d'histoire-géographie réparti entre deux professeurs pour éviter à un professeur d'espagnol d'aller faire ses cours ailleurs parce qu'il manque une heure de dotation. Ou bien cette collègue professeure de

mathématiques que l'on pousse vers la retraite pour éviter à deux autres collègues de compléter leur service dans un autre établissement.

A l'heure où l'épidémie demanderait aux équipes de rester soudées, cette répartition comme d'habitude sème la zizanie dans les établissements. A l'heure où il faudrait augmenter tous les dispositifs qui font la qualité et la fierté de notre Ecole, ils sont fermés discrètement mais sûrement partout.

Le SNALC n'est pas d'accord ! Il est urgent que vous demandiez une rallonge de moyens suffisante pour permettre à tous ces dispositifs d'être assurés correctement.

Le SNALC demande notamment des moyens fléchés pour certains dispositifs comme l'option LCA. Il est nécessaire que les quotités horaires soient respectées. Nous rappelons que selon les vœux de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, les horaires de Langues et Cultures de l'Antiquité sont depuis quelques années maintenant de 1h en 5<sup>e</sup>, 3h en 4<sup>e</sup> et 3h en 3<sup>e</sup>. A notre connaissance, ces horaires sont rarement abondés dans nos établissements.

Au-delà des chiffres bien rangés dans de jolis tableaux, il y a donc des ouvertures de classes insuffisantes, des classes surchargées, des enseignements qui disparaissent, des professeurs, professionnels de l'enseignement, traités comme de simples quotités, déplaçables à volonté. Notons d'ailleurs, mais nous en reparlerons sans doute lors d'un prochain CTSD, que ce sont toujours les mêmes qui subissent, car ce sont toujours les derniers arrivés qui sautent. Finalement, tout cela est-il vraiment de l'intérêt général ? Qui est sauvé par le sacrifice de notre école ?

Pour le SNALC, sauver l'école, c'est justement ce qui sauvera tout le reste.

Donc oui, le SNALC le redit encore et encore, une dotation supplémentaire est nécessaire pour que la répartition puisse témoigner des qualités de notre Education Nationale. Lorsque pour une voiture, on souhaite toutes les options, pour nos enfants on donne le moins possible, alors qu'ils sont bien plus essentiels!

Le SNALC ne cautionne pas les éternels renoncements qui année après année ont vidé notre école de sa substance, au détriment des personnels et de nos élèves. Le SNALC ne cautionne pas le menu du jour : un repas d'où l'on sort la faim au ventre et où l'on n'a qu'un choix : partager entre tous pour que chacun ait une miette, ou favoriser les uns par le sacrifice des autres.

Pour le SNALC, la priorité des priorités, c'est de mettre les moyens pour sauver l'Ecole, car si l'Ecole tombe, tout le reste tombera.

Les représentants du SNALC au CTSD de l'Aude

